

Conditions d'utilisation

Les données concaténées dans cet outil sont le fruit d'une année de prospection en source ouverte de l'institut FMES. Il a permis d'identifier plus de 2000 entreprises classées selon 3 familles :

- les entreprises ayant une activité en rapport direct avec le Ministère des Armées ;
- les entreprises produisant des technologies dites duales (directement transposables à une activité de défense) ;
- les entreprises de services susceptibles d'intervenir dans un cadre défense.

Ces données ont été vérifiées par l'ensemble de nos partenaires Pôles et clusters.

La cartographie produite est attachée à un système de « moissonnage de données » automatisé qui permet de garantir la mise à jour et l'entretien des données qui la composent.

1. Définition des droits d'accès.

Les droits d'accès sont gérés de manière centralisée et font l'objet d'un enregistrement automatique consultable à tout moment.

3 niveaux d'accès sont définis :

- Utilisateur,
- Instructeur.
- Administrateur.

Tout Utilisateur potentiel peut demander un code d'accès à l'outil en remplissant le formulaire de contact à partir du site de la cartographie.

Cette demande est soumise à l'« Instructeur » (Pôle, cluster, CCI,...) dont il dépend pour validation.

L'instructeur par sa validation garantit que le mandant appartient à sa structure et que dans le cadre de ses fonctions, il peut bénéficier de cet accès (nécessité d'emploi et probité).

L'administrateur (Institut FMES) ouvre les droits d'accès.

2. Utilisation des données.

Les données accessibles dans cet outil sont la propriété de la Région Sud.

Véritable outil d'intelligence économique, CARD est à la disposition des acteurs de l'économie régionale.

Il permet de conduire :

- de la veille ;
- de l'analyse ;
- de la prospective ;
- de l'alerte ...

Il n'est en aucun cas un outil de prospection commerciale ou de démarchage des entreprises.

3. Confidentialité des données.

Afin de protéger les données qu'il contient et de garantir une sécurité maximale du tissu économique régional, après validation de la demande d'accès au site, le mandant devra retourner la charte de

confidentialité datée et signée pour pouvoir se connecter. Cette charte lui est adressée avec ses codes d'accès (actifs dès réception de la charte).